

# ASSEMBLÉE NATIONALE

8 novembre 2019

---

RÉFORME EUROPÉENNE DU DROIT D'ASILE - (N° 2343)

Retiré

## AMENDEMENT

N ° CL22

présenté par  
Mme Ménard

-----

### ARTICLE UNIQUE

À l'alinéa 20, substituer au mot :

« spécifiques »

le mot :

« spécifique ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.